

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Gaétan DUSSOUILLEZ, Thomas GRENARD, Raphaël GROSSIORD - Sandra GROSTABUSSIAT (arrivée à 20h33 au point 1) - Sylvie GROSTABUSSIAT – Joris MALLAMACI - Florent MILLET – Jessica POIGNARD - Christian ROCHET et TERRIER Jean-Michel

Excusée : Fabienne MOUY (pouvoir à Thomas GRENARD)

Secrétaire : Gaétan DUSSOUILLEZ

1- Point sur le SIVOS

Monsieur le Maire informe du courrier reçu par mail le 27 mai des délégués de parents de Bellecombe, Les Bouchoux, Les Molunes, Les Moussières et La Pesse concernant le projet de regroupement scolaire.

Les élus travaillent depuis 5 ans et demi sur ce projet, le courrier reçu a été mal perçu par les élus lors de la réunion SIVOS du 27.05.2022

→ Présentation par Florent MILLET :

Cela fait 2 mois que les SIVOS essaient de mettre des montants financiers entre les différentes communes sur le projet de regroupement scolaire.

1/ Point sur les effectifs scolaires :

Entre 2010 et 2022 l'effectif total a quasiment été divisé par 2. En 2022 reste 24 élèves à l'Ecole des Sorbiers.

2/ Evolution du budget de fonctionnement à l'Ecole des Sorbiers :

❖ 2010 : 95 602€

❖ 2015 : 128 150€ (ouverture du centre de loisir)

❖ 2017 : 116 334€

❖ 2021 : 117 040€

❖ 2022 : 117 012€

Moy. Participation 2010 à 2022 :

- Bellecombe : participe à hauteur 9000€/an

- Les Moussières à hauteur de 57000€/an

(en 2022 participation à hauteur de 43000€)

- Les Molunes à hauteur de 35000€/an

Pour information, un élève coûte 3 600€/an à une Commune.

3/ Partie investissement :

Le cabinet TISSOT a été missionné pour la partie investissement pour les projets 3 pôles et 1 pôle.

➤ **Pôle Unique :**

Estimation 2 250 000€ HT

Attention aux autres frais : acquisition terrain, raccordement réseaux, terrassement/gros œuvre selon terrain...

➤ **3 Pôles :**

Estimation suivant les versions : 1 386 600€ à 1 544 342€ HT

Ces estimations sont sujettes à modification car non complètes (achat terrain, urbanisation, étude de sol...).

Les estimations des différents projets seront présentées lors de la réunion publique.

✚ Une réunion inter conseils municipaux aura lieu le 14.06.2022 à 20h00 à la salle des fêtes des Bouchoux.

✚ Une réunion publique aura lieu le 17.06.2022 à 20h à la salle es Dolines.

2- Prise acte rapport Agence de l'Eau 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activités pour l'année 2021 de l'Agence de l'Eau.

DIT que ce rapport est tenu à la disposition du public, les jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie, jusqu'à la fin de l'année 2022.

3- Prise acte bilan activité 2021 du Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activités pour l'année 2021 du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

DIT que ce rapport est tenu à la disposition du public, les jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie, jusqu'à la fin de l'année 2022.

4- Point sur le Syndicat des Eaux : fait par M. ROCHET

Les filtres ont été réhabilités donc remplacement des sables, charbon, buses etc....

Il reste le décapage et la peinture qui seront effectués dans les jours qui viennent.

La demande de déclaration d'utilité publique est dans les mains des services de la Préfecture, chaque service ou administration concerné ont reçu les rapports de forages, avant signature il y aura une enquête publique et se termine par convocation du CODERCE où chaque administration, association et service est représentée.

Nous avons déjà reçu 2 propriétaires pour les négociations les deux autres propriétaires prochainement.

Il nous faut attendre que l'administratif, l'enquête publique et les accords des propriétaires soient terminés pour pouvoir attaquer les travaux.

La délégation de service de SUEZ se terminant le 31 août 2022, un appel d'offre pour prestation de service a été lancée début mai.

5-Droit de Prémption Urbain :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal refuse d'exercer le droit de préemption sur la vente de M. et Mme CREUZET Thibaud au profit de la SAS GNCL.

6- Réforme de la publicité des actes :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents

D'ADOPTER la proposition du maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022 : publicité par papier à la Mairie.

7- Sollicitation de subventions :

- Sollicitation DST pour l'aménagement pour l'accessibilité PMR de la salle de bains et de l'escalier du logement communal situé 6 rue de St Claude, d'un montant de 11 607€ : dossier complet et examiné ultérieurement par le Conseil Départemental.
- Sollicitation DST pour la mise en œuvre du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : installation de 2 poteaux incendie aux lieudits « Pré Gallet » et « Grands Prés », d'un montant de 9 000€ : dossier complet et examiné ultérieurement par le Conseil Départemental.

8- Questions et informations diverses :

- Conseiller numérique :

Dans les locaux de la Mairie des Moussières, une permanence sera assurée le 1^{er} lundi du mois (de 14h00 à 16h00) par un conseiller numérique : il propose son aide pour prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, connaître l'environnement et vocabulaire numérique, envoyer-recevoir-gérer les mails, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applis utiles sur le smartphone....

La 1^{re} permanence aura lieu lundi 13 juin.

- Dates :
 - 🚩 Rappel élections législatives les 12 et 19 juin de 08h00 à 18h00.
 - 🚩 Prochain conseil municipal : lundi 20 juin 2022 à 20h30

- **Soirée organisée par Sky Fall** samedi 11 juin à la salle des Dolines, pour toutes réservations contacter Joris MALLAMACIS au 06.31.93.83.15.

- Bureau de poste :

Mme Sandra GROSTABUSSIAT informe que les jours et horaires d'ouverture du bureau de poste sont modifiés (fermeture le samedi matin). M. le Maire fera part de la réclamation de membres du conseil municipal suite à cette décision.